

MD./AD./15/02/1983

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GENERALE DES SPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail--Démocratie--Paix

DECRET N° 83/53 du 29/6/1983
MJS/DGS/DAM du

portant promotion au titre de l'année 1983 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A -
hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et
Sports). - 11/2.

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- * Vu la Constitution du 4 juillet 1973 ;
* Vu la loi n° 25/80 du 13 novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution ;
* Vu la loi n° 15/62 du 3 février 1962 portant statut général
des fonctionnaires des cadres ;
* Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires des cadres ;
* Vu le décret n° 62/130/FP du 9 mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires des cadres ;
* Vu le décret n° 62/197/FP du 5 juillet 1962 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 février
1962 portant statut général des fonctionnaires ;
* Vu le décret n° 65/170/FP-SS du 25 juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires des cadres ;
* Vu le décret n° 74/454 du 17 décembre 1974 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A.B.C. et D de l'Enseignement (Jeunesse et Sports)
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1.2 3.10.13.14.15.
18.19 et 20 du décret n° 63/79 du 26 mars 1963 portant statut commun des
cadres de l'Enseignement (Jeunesse et Sports) ;
* Vu le décret n° 74/470 du 31 décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196 du 5 juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres ;
* Vu le décret n° 62/198/FP du 5 juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
* Vu le décret n° 79/154 du 4 avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
* Vu le décret n° 80/644 du 26 décembre 1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;
* Vu le décret n° 80/630 du 27 décembre 1980 portant déblocage
des avancements des Agents de l'Etat ;
* Vu le rectificatif n° 01/016 du 26 janvier 1981 au décret
n° 80/644 du 26 décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil
des Ministres ;
* Vu le décret n° 81/017 du 26 janvier 1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;

29 JUIN 1983

- * Vu le décret n° 83-533 MJS/DGS/DAM.4 du
portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1983
de certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A -
hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports) et
dressant la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres
avancés l'ancienneté à (3) trois ans.

DECRET

.... /

Article 1er. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1983 les fonctionnaires des cadres de la catégorie A - hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports) dont les noms suivent : A.C.C. = NEANT.

A/- INSPECTEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Au 3ème échelon

MM.- BIFOUNDI	Edouard	pc du 02.12.1983 DRS-CUVETTE
- MOUNGALA	Paul	pc du 19.09.1983 DRS-B.
- KASSOUNBA	Fabien	pc du 22.09.1983 DRS LEKOU MOU
- AYORI	Jacques	pc du 20.04.1983 DRS KOUILOU
- BALFOUA	Guy Jean Gabriel	pc du 03.07.1983 DRS KOUILOU
- DIASSONAMA	Paul	pc du 28.09.1983 DRS LIKOUALA
- HOLONGO	Casimir	pc du 13.11.1983 DGS B.VILLE

AU 4ème ECHOLON

- MATOKO	Pierre Claver	pc du 02.10.1983 DGS-BZV.
- MABONDZOT	Albert	pc du 05.09.1983 DEPART.ORG.
- MALIKA	Berthe	pc du 16.09.1983 DRS KOUILOU
- MOUNDZIALA	Simone	pc du 03.10.1983 DGS.BZV.
- OBA-MPOUNOU	Gabriel	pc du 15.12.1983 MJS-BZV.
- ONANGA	Pascal	pc du 15.03.1983 INS-BZV.

AU 5ème ECHOLON

- MALONGA	André	pc du 03.10.1983 DRS-BZV.
-----------	-------	---------------------------

B/- INSPECTEURS PRINCIPAUX DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS

Au 9ème échelon

- BERRI	Jean-Pierre	pc du 17.06.1983 DGS.BZV.
- MALONGA	Samuel	pc du 20.02.1983 " " "
- MASSENGO	Boniface	pc du 01.10.1983 DGS-BZV.
- NGOMA	Paul	pc du 01.04.1983 DGS-BZV.
- OKOUNOU	Raoul	pc du 01.10.1983 ZONE IV LUANDA

C/- PROFESSEURS-CERTIFIES D'E.P.S.

Au 2ème échelon

- MPICH	Emmanuel	pc du 29.09.1983 INS BZV.
- OSSIER-ORA		pc du 01.10.1983 ENI-BZV.

Au 3ème échelon

- BANGA	Célestin	pc du 01.10.1983 INS-BZV.
- LEBONDZO	Jean Didier	pc du 01.01.1983 LUANDA
- MPINA	Marc	pc du 01.10.1983 INS BZV.
- MOUNGOUAKA	Célestin	pc du 24.11.1983 INS-BZV...../.....

PROFESSEURS CERTIFIES D'E.P.S.

Au 3ème Echelon (suite)

MM. - MPASSI	Christophe Adolphe	pe du 01.10.1983	UNIV.M.NGOUABI
- NGANGA	Grégoire	pe du 01.10.1983	INS. D.VILLE
- NGUENSI	Jacques	pe du 01.10.1983	"-
- OKOUYA	Jean René	pe du 29.01.1983	DRS - D.VILLE
- NGUENSI-MENOU	Alphonse	pe du 29.09.1983	INS. D.VILLE
- NGOUA DJEN	Jacques	pe du 01.10.1983	"-
- BAKALA	Lambert	pe du 03.04.1983	UNIV.M.NGOUABI
- DOLOBO	Denise	pe du 30.07.1983	DGS - D.VILLE
- BOUNGU-TSAKALA	Pierre	pe du 01.10.1983	"-
- LAGATNY	Paul Augustin	pe du 01.10.1983	DGS D.VILLE
- MAHCOUNOU	Jacques	pe du 01.10.1983	"-
- MANKOU	Joseph	pe du 02.10.1983	"-
- NGOMA	Casimir Hervé	pe du 14.10.1983	FETRASSEIC
- NICKOLO	René	pe du 01.10.1983	INS. D.VILLE
- OKANGOU	Emmanuel	pe du 16.10.1983	DRS SANGHA

AU 4ème ECHOLON

- BATAIBIKI	Demar	pe du 01.08.1983	UNIV.M.NGOUABI
-------------	-------	------------------	----------------

AU 5ème ECHOLON

- MOULOUNDA-MELONGA	Cher	pe du 01.08.1983	STAGE BELGIQUE
- NIKOUNOU	Auguste	pe du 23.09.1983	"-
- BATAIBIKI	Sébastien	pe du 01.08.1983	UNIV.MARIEN NGOUABI.

.... /

-- 4 --

PROFESSEURS CERTIFIES D'E.P.S. (suite)

au 6ème échelon

Mr. - NKOLIA

Placide

pe du 01.10.1983 UNIVERSITE M.NGACUDI./-

Article 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal officiel de la République populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 JUIN 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

-- Gabriel C. D. A. APOUNOU --

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance sociale

-- Colonel Louis SYLVAIN GCMA --

Le Ministre des Finances

-- Bernard COMBO MATSIOMA --

-- Itihi Cassetounba-LEKOUNDZOU --

AMPLIATIONS :

- JUREPC..... 2
- DGTFP/FP..... 140
- DFF.DST..... 2
- DGD..... 90
- DCF..... 45
- DRS..... 20
- COMIPO..... 20
- DGS..... 10
- DAF, SPORTS..... 45
- INTERESSES..... 45
- DOSSIERS..... 45
- SGGM/DC..... 3